

Parole sans
frontière

4 ruelle des pelletiers – 67000 Strasbourg
03 88 14 03 43 – contact@parole-sans-frontiere.org
www.parole-sans-frontiere.org

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Nous voilà à nouveau au bilan d'une nouvelle année d'activité.

Nous pourrions reprendre les points essentiels qui font l'ADN de PSF : l'accueil des patients, leur profil sociologique, les interventions de PSF en dehors de nos murs (GAP, formations, participation à des groupes de travail et de réflexion sur l'accueil des migrants...).

Nous pourrions reprendre les valeurs qui animent notre travail : l'accueil inconditionnel pour permettre à nos patients et nos partenaires de trouver un lieu, une écoute à leurs difficultés et leur souffrance, un espace-temps où la subjectivité de chacun est entendue et respectée.

Pour tout cela bien sûr nous remercions nos partenaires et subventionneurs de leur confiance.

Nous pourrions égrener tout cela mais ce serait oublier combien de paroles sont étouffées, muselées, auto censurées. Combien de corps sont malmenés et torturés. Combien l'intranquillité est présente au quotidien. Même à l'intérieur de nos frontières, même sur notre territoire.

Et que nous ne serons jamais assez pour soutenir nos patients, tenir face à des pulsions destructrices et haineuses à l'œuvre à côté de nous. Jamais assez pour apporter de la consolation, car cela aussi est du soin.

Et que la résistance que cela demande, nous la devons à nos patients, à nous-mêmes et à ceux après nous. Pour être humains.

Car n'oublions pas :

Il en est dont il n'y a plus de souvenir,

Ils ont péri comme s'ils n'avaient jamais existé,

Ils sont devenus comme s'ils n'étaient jamais nés,

Et, de même, leurs enfants après eux.

SIRACIDE, 44, 9.



Dr. Myriam Cayemittes
Présidente de Parole sans Frontière

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| <i>Notre monde en 2022</i> | 4 |
| <i>Nous en externe</i> | 7 |
| <i>Nous en interne</i> | 9 |
| <i>Nous en finances</i> | 10 |
| <i>Nous dans l'avenir</i> | 16 |

Notre monde en 2022

RETROSPECTIVE 2022

Une année marquée par la guerre aux portes de l'Union Européenne, le monde en 2022 était tourné vers l'Ukraine et le sort de sa population. Moins de deux mois après le début de l'attaque russe, plus de 4,3 millions d'Ukrainien*nes se trouvaient à l'étranger et 7,1 millions de personnes dans le pays fuyant la guerre en avril 2022. Cela correspond à la plus grande crise de réfugiés en Europe au cours de ce siècle. En cette fin d'année, face aux mouvements de réfugiés et à la hausse des prix, une chose est claire : on ne peut plus compter sur la paix. Un changement de paradigme s'installe en Europe. La guerre de la Russie contre l'Ukraine, la menace pour la paix, la liberté et les droits de l'homme au centre de l'Europe a secoué les gens. Ce qui semblait loin est très proche.

100 millions de personnes fuient dans le monde, jamais il n'y en a eu autant. La grande majorité des réfugiés sont des femmes avec des enfants, chassées de chez elles à cause de la guerre, de la terreur et de la violence. Sur le chemin, ils sont exposés à de grands dangers sans protection. Arrivés en France, certains peuvent trouver refuge dans des hébergements collectifs sans intimité et se battre pour faire reconnaître leurs droits. Mais toutes les personnes en exil ont besoin de protection et de soutien, peu importe d'où ils viennent.

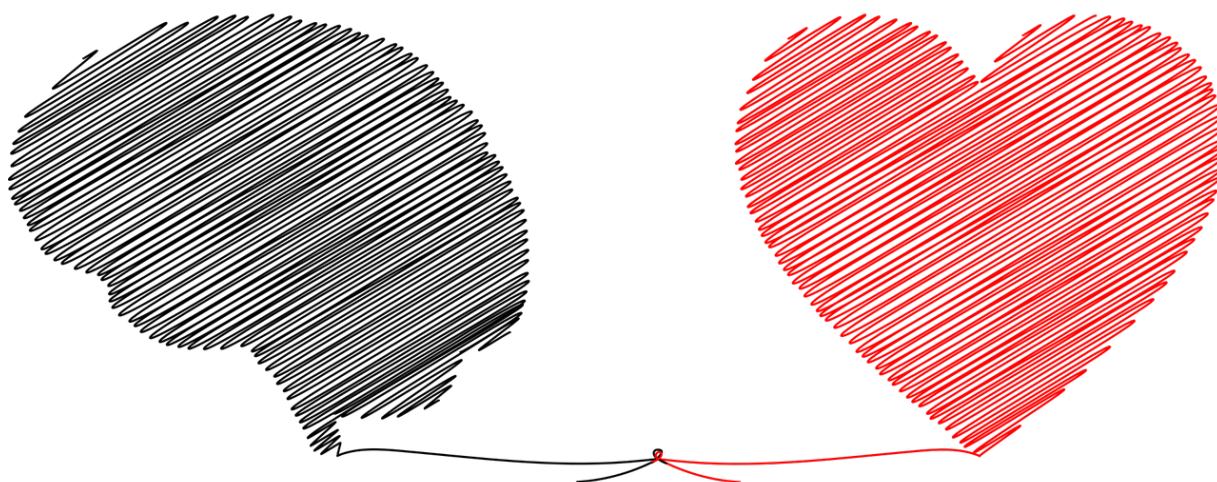
Il y a la guerre en Ukraine certes, mais le monde continue son chemin et détourne parfois les yeux d'autres conflits et catastrophes : au Pakistan avec le début de la saison de pluie au mois de juin, la pire catastrophe d'inondation depuis le début des relevés météorologiques a lieu - intensifiée, entre autres, par une énorme fonte des glaciers. Un tiers du pays est sous l'eau, les terres glissent, les gens meurent, ils sont obligés de partir.

Le 13 septembre, la Kurde Jina Masha Amini, 22 ans, est arrêtée par la police morale iranienne à Téhéran parce qu'elle aurait porté son foulard de manière incorrecte. En garde à vue, elle meurt le 16 septembre dans un hôpital. Les premières manifestations ont eu lieu devant la clinique le jour de sa mort. En conséquence, des manifestations contre les violences policières et les politiques du régime iranien se sont propagées à travers le pays. Des centaines de personnes, principalement des femmes ont été tuées par les forces de sécurité.

Les images des talibans prenant le pouvoir en Afghanistan en 2021 et des personnes désespérées à l'aéroport de Kaboul se sont estompées ; et les ressortissants ici sont souvent laissés seuls avec leurs souffrances. La situation des personnes venues d'Iran, d'Irak, de Turquie, du Nigeria ou du Sri Lanka semble également avoir été oubliée (pour ne citer que quelques pays) qui sont persécutés dans leur pays d'origine pour des raisons politiques, religieuses, ethniques ou en raison de leur sexe et de leur orientation sexuelle. En désespoir de cause, beaucoup fuient à travers la Méditerranée et n'arrivent jamais. Ceux qui le font végètent inhumainement dans des camps de réfugiés aux frontières de l'UE ou dans les forêts entre la Biélorussie et la Pologne. Leur souffrance n'est pas visible au public, et pourtant elle se produit tous les jours.

Environ 280 000 passages frontaliers irréguliers vers l'UE ont été enregistrés au cours des dix premiers mois de 2022, soit une augmentation de 77 % par rapport à 2021. De nouvelles routes terrestres vers l'Europe via la Biélorussie ont été rapidement fermées, la construction de murs a été la réponse non seulement en Pologne ou en Lituanie. 12 pays de l'UE ont érigé des clôtures à leurs frontières qui s'étendent sur plus de 2 000 kilomètres. Et de nombreux pays de l'UE ont réintroduit les contrôles aux frontières - annulant ainsi les réalisations de l'espace Schengen.





NOTRE REPOSE

L'association Parole sans frontière a été fondée en 1991 par des psychiatres et psychothérapeutes exerçant à l'hôpital civil de Strasbourg. Les personnes en exil en souffrance mentale, souhaitant parler dans leur langue maternelle et/ou en présence d'un interprète dans une consultation psychologique se rendaient aux hôpitaux universitaires de Strasbourg à la consultation psychiatrique. Or, ces praticiens ont relevé l'absence de lieux de consultation adaptés aux besoins des personnes en exil, avec une clinique spécialisée à la souffrance et des perturbations psychiques résultant du parcours migratoire, de la traite humaine, la torture ou toute violence physique ou psychique basée sur le genre. La santé des individus soumis à la violence, la torture ou/et à des pratiques esclavagistes au cours de leur parcours migratoire est malheureusement peu étudié et peu connu. La prise en charge de la santé physique et mentale des victimes est souvent considérée comme secondaire dans les politiques publiques. Or le droit à la santé est un droit fondamental.

PSF vise à prévenir la maladie mentale des exilés, de lutter contre leur précarisation et appuyer leur intégration à travers l'approche transculturelle de la santé mentale. La psychothérapie transculturelle tente de répondre aux besoins de familles migrantes ou réfugiées avec des difficultés psychologiques ou des troubles psychopathologiques et dont l'accès aux soins est rendu difficile par la situation de

migration, les altérités culturelles, linguistiques et sociales, les vécus traumatiques et la précarité. Le suivi psychologique transculturelle prend en compte la présence d'un.e interprète médical afin de permettre la consultation dans la langue maternelle.

L'action de PSF se traduit par un accompagnement psychosocial holistique dans 4 domaines :

1. accompagnement psychologique (suivi psychologique individuel & ateliers artistiques à vocation thérapeutique et de bien-être en groupe)
2. accompagnement social
3. formation et renforcement des capacités des acteurs sur le terrain
4. réseautage et la coopération entre les acteurs et sensibilisation.



Nous en externe

CHIFFRES D'ACCUEIL

En 2022, un total de 155 personnes de 35 nationalités différentes ont été accueillies par PSF. Soit une augmentation de plus de 32% personnes qu'en 2021. 705 heures de consultations psychologiques, 400 heures d'accompagnement social, 400 heures d'ateliers artistiques et 80 heures de sophrologie ont été réalisées. Le nombre de personnes accompagnées et d'activités réalisées est quasiment identique à l'année précédente. Plus de la moitié des personnes accueillies étaient des femmes (51%). La demande en thérapies et d'autres offres de soins est restée très élevée. 20 personnes ont dû être placées sur la liste d'attente, 8 personnes ont été réorientées. La majorité des pathologies en 2022 étaient des états de stress, de dépression et anxiété lié à la torture, la violence basée sur le genre (femmes et LGBT+) et toutes en lien avec l'interculturalité.



INTERCULTURALITÉ

Les exilés en provenance du continent Africain représentent la plus grande partie des personnes accueillies avec 50%. Le reste venait d'Albanie, de la Turquie, la Russie/Tchéchénie, l'Azerbaïdjan, l'Ukraine, du Pakistan, de l'Afghanistan, de l'Arménie, de la Géorgie. 65% des personnes ont été reçues en langue étrangères ce qui représente 426



heures de consultation avec interprète en plus de 31 langues différentes. Notamment les demandes des personnes en provenance d'Ukraine ont posé l'association devant un défi, puisqu'il n'y avait pas de service de traduction médicale en ukrainien disponible pendant plusieurs mois.

L'interprétariat en clinique part du principe que l'interprète, par son appartenance culturelle, est censé connaître la culture du patient. La position de l'interprète n'est pas de s'effacer derrière l'acte de la traduction, mais de laisser apparaître un certain degré de subjectivité nécessaire au bon déroulement de la thérapie. Dans sa position de médiateur, l'interprète facilite la capacité du patient à établir des liens entre le dedans et le dehors, le passé et le présent, ici et ailleurs. Autrement dit, l'interprète dans la clinique transculturelle est un véritable « viaduc » entre pays d'accueil et pays d'origine. En psychothérapie transculturelle, l'interprète devient un personnage essentiel pour la réussite de la thérapie. Il n'apparaît pas comme un simple traducteur, car il est impliqué dans la relation en jeu et la relation triadique thérapeute-patient-interprète. La nécessité de faire appel à un interprète répond donc à ces deux sortes de motivations : d'une part pour des questions de compréhension, et d'autre part pour accéder aux représentations culturelles, c'est-à-dire à l'univers référentiel du patient. Pour cela il est indispensable que l'interprétariat soit en présentiel puisque bien plus qu'une simple traduction de mot à mot, où l'information transitera par un « tiers transparent », dans la clinique transculturelle, l'interprète est considéré comme un agent ou un acteur dans la création d'un univers cognitif commun patient-clinicien-interprète dont dépend la réussite de la psychothérapie. Une fois la psychothérapie entamée, il est très difficile de changer d'interprète car la relation créée dans le cadre de la consultation par le triptyque participe au travail psychothérapeutique.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La demande en formation, d'analyse de la pratique et d'autres activités de renforcement des capacités et de sensibilisation a augmenté en 2022. 263 heures de renforcement des capacités des professionnelles ont été réalisées pour les acteurs de terrain qui, en 2022, étaient principalement des acteurs associatifs et institutionnels, du personnel de santé, ainsi que l'éducation nationale. La certification Qualiopi, obligatoire depuis 2022 pour la formation professionnelle, posait des enjeux majeurs à PSF. Certaines demandes n'ont pas pu recevoir de réponse positive puisque l'association ne dispose pas, pour le moment, de la certification Qualiopi. Une exposition des œuvres d'art issues de l'atelier artistique a attiré 70 visiteurs en 2022.



COORDINATION DES ACTEURS

Dans le cadre de la coordination des acteurs, PSF a joué un rôle majeur et actif dans l'élaboration du tiers lieu T'REVE, mis en place par la Mairie de Strasbourg au mois de décembre 2022. La T'REVE, un lieu d'accueil de répit et de ressource interculturelle ouvert en journée aux habitant.e.s de Strasbourg et acteurs de la solidarité, est une initiative née même suite à la recherche-action participative (RAP) menée par PSF en 2021. De nombreuses rencontres de coordination et d'élaboration multi-acteurs pendant toute l'année ont abouti à l'ouverture du lieu en fin d'année. PSF fait partie du Comité de pilotage. De plus, PSF a poursuivi l'animation du réseau RESPIRE (RESeau d'accueil Psychologique des familles Immigrées et Réfugiées). 42 heures de réunions et de rencontre avec d'autres acteurs de l'insertion et de la santé ont été menées pour coordonner l'action en faveur des exilés sur le territoire et la sensibilisation. PSF a ainsi participé à la coordination multi-acteurs pour l'accueil des Ukrainiens, les réunions du Comité local de santé mentale et autres.

Afin d'évaluer les tendances de prise en charge des exilés sur l'Eurométropole de Strasbourg, PSF a mené une Recherche-Action Participative en 2021 pour réinterroger les modalités et la qualité de l'accueil des exilés arrivés sur le territoire, par le prisme de la santé mentale. Près de 300 acteurs ont été interrogés. Cette importante étude met en avant le manque de prise en compte de la santé mentale des personnes en exil dans les structures d'accueil institutionnel ou associatif, public ou privées sur tout le territoire. Même si les exilés arrivés sur Strasbourg ne sont pas tous victimes de traite humaine, de torture ou de VBG, les conditions d'accueil insuffisantes peuvent conduire à augmenter leur vulnérabilité à en devenir victime. L'étude souligne que la souffrance psychique liée à l'exil ne peut être prise en charge par la psychiatrie classique, qui ne sait pas répondre aux besoins. A ce jour, à Strasbourg, il n'y a pas de dispositif public prévoyant un tel accompagnement holistique spécifique. La majorité des politiques et des dispositifs d'accueil en première ligne insistent sur la mise à l'abri et les supports matériels. Mais la mise à l'abri psychique est une condition tout aussi nécessaire bien que non suffisante pour apporter à ces personnes un sentiment de sécurité, primordial pour le rétablissement de la santé mentale. L'impact social de la violence est considérable. Lorsqu'une victime a été privée de toute dignité, il est difficile de retrouver sa place dans la société, de retrouver comment lier des relations saines et de confiance. L'environnement social et la manière dont les sociétés d'arrivée vont accueillir et inclure, sont par conséquent des éléments clés pour le rétablissement de la santé mentale des victimes. D'où l'importance d'une prise en charge globale articulant accompagnement psychologique et inclusion sociale en complémentarité. La recommandation issue de cette RAP aux acteurs publiques et institutionnels était la mise en place d'un lieu d'accueil inconditionnel et de ressources avec l'ambition de fusionner les 4 dimensions de l'accompagnement psychosocial : des services de base & la sécurité, des dispositifs de soutien communautaire & d'activation des ressources, des dispositifs de soutien ciblés ainsi que des services spécialisés (orientation thérapeutique et clinique).

Nous en interne

BUREAU

Le bureau de l'association poursuit la gouvernance de l'association en 2022 en bénévolat dans la même constitution qu'en 2021. Au 31.12.2022 le bureau de l'association se constituait de 6 membres dont la présidente Dr. Myriam Cayemittes.



PERSONNEL

L'année 2022 a été marquée par certains changements au niveau du personnel de l'association. Nicolas Host, l'administrateur de l'association a quitté ses responsabilités ce qui a entraîné une restructuration des tâches en interne. Diana Hund a pris la fonction de Coordinatrice au mois de novembre 2022.

Au 31.12.2022 l'association se constituait des postes suivantes :

- 1 Coordinatrice 60% ETP
- 1 Chargée d'accueil et sociale 60% ETP
- 1 Apprentie assistante de direction 100 % ETP
- 1 Psychologue 40 % ETP
- 1 Psychologue 30 % ETP
- 1 Psychologue 30 % ETP
- 1 Psychologue 10 % ETP
- 1 Artiste intervenante 30 % ETP
- 1 Sophrologue 5 % ETP

Nous en finances

FINANCEURS

Agence Régionale de la Santé



Préfecture du Bas-Rhin



Ville de Strasbourg



Fondation de France



Direction Générale de la Santé



L'association a enregistré moins 8 % de produits en 2022 par rapport à 2021. Ceci combiné avec une augmentation des charges de 15% par rapport à 2021 a créé un déficit budgétaire qui a pu être couvert par les réserves associatives.

La diminution des produits est liée au fonds des Nations Unies pour les victimes de la torture qui a prit fin en fin après 5 ans en fin d'année 2021.

L'augmentation des charges d'exploitation est principalement liée à une augmentation de la masse salariale en 2022, par rapport à 2021 qui est liée à la revalorisation des points des salariés, légalement obligatoire par la Convention collective nationale 66 et le passage d'un poste de psychologue de libéral en salarié ce qui augmente le cout d'employeur considérablement.

Nous tenons à remercier sincèrement tous nos financeurs pour leur appui précieux.

BILAN FINANCIER 2022



Association Parole sans frontière

4 ruelle des Pelletiers

67000 STRASBOURG

BILAN AVEC DETAILS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

35 boulevard Tauler 67000 STRASBOURG +33 (3) 90 41 04 15 contact@stkexpertises.fr

Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de l'Ordre région Alsace

SàRL au capital de 7.630 € | SIRET 432 388 395 00043 | APE 6920Z

Etats financiers au 31/12/2022

Bilan

Mission de présentation des comptes annuels

Bilan Actif

| Etat exprimé en euros | | 31/12/2022 | | | 31/12/2021 |
|---|---|---------------|--|---------------|---------------|
| | | Brut | Amort. et Dépréc. | Net | Net |
| ACTIF IMMOBILISE | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | | | | |
| | Frais d'établissement | | | | |
| | Frais de recherche et de développement | | | | |
| | Concessions brevets droits similaires | 2 918 | 2 918 | | |
| | Fonds commercial (1) | | | | |
| | Autres immobilisations incorporelles | | | | |
| | Avances et acomptes | | | | |
| | IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | |
| | Terrains | | | | |
| | Constructions | | | | |
| Installations techniques, mat. et outillage indus. | | | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 8 842 | 7 378 | 1 464 | 1 803 | |
| Immobilisations grevées de droits | | | | | |
| Immobilisations en cours | | | | | |
| Avances et acomptes | | | | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) | | | | | |
| Participations évaluées selon mise en équival. | | | | | |
| Autres participations | | | | | |
| Créances rattachées à des participations | | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | | |
| Prêts | | | | | |
| Autres immobilisations financières | 4 800 | | 4 800 | 4 800 | |
| TOTAL (I) | 16 561 | 10 297 | 6 264 | 6 603 | |
| ACTIF CIRCULANT | STOCKS ET EN-COURS | | | | |
| | Matières premières, approvisionnements | | | | |
| | En-cours de production de biens | | | | |
| | En-cours de production de services | | | | |
| | Produits intermédiaires et finis | | | | |
| | Marchandises | | | | |
| | Avances et Acomptes versés sur commandes | | | | |
| | CREANCES (3) | | | | |
| | Créances usagers et comptes rattachés | 4 275 | | 4 275 | 6 755 |
| | Autres créances | 252 | | 252 | 667 |
| VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT | | | | | |
| DISPONIBILITES | 60 223 | | 60 223 | 77 131 | |
| COMPTES DE REGULARISATION | Charges constatées d'avance | 833 | | 833 | 963 |
| | TOTAL (II) | 65 584 | | 65 584 | 85 515 |
| | Frais d'émission d'emprunt à étaler (III) | | | | |
| Primes de remboursement des obligations (IV) | | | | | |
| Ecart de conversion actif (V) | | | | | |
| TOTAL ACTIF (I à VI) | 82 144 | 10 297 | 71 847 | 92 119 | |
| (1) dont droit au bail | | | | | |
| (2) dont à moins d'un an | | | 4 800 | 4 800 | |
| (3) dont à plus d'un an | | | | | |
| ENGAGEMENTS RECUS | | | | | |
| Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents | | | - autorisés par l'organisme de tutelle | | |
| Dons en nature restant à vendre | | | | | |

Mission de présentation des comptes annuels

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

| | | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|--|------------------|---------------|
| Fonds associatifs | Fonds propres | | |
| | Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i> | | |
| | Ecarts de réévaluation | | |
| | Réserves | 3 933 | 3 933 |
| | Report à nouveau | 59 321 | 32 728 |
| | Résultat de l'exercice | (65 615) | 26 593 |
| | Total des fonds propres | (2 361) | 63 254 |
| | Autres fonds associatifs | | |
| | Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables | | |
| | Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées | | |
| Total des autres fonds associatifs | | | |
| Total des fonds associatifs | (2 361) | 63 254 | |
| Provisions | | | |
| Provisions pour risques Provisions pour charges | | | |
| Total des provisions | | | |
| Fonds dédiés | | | |
| Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés | 31 500 | | |
| Total des fonds dédiés | 31 500 | | |
| DETTES (1) | | | |
| DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | | |
| DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales | 23 787 18 921 | 11 083 17 781 | |
| DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance | | | |
| Total des dettes | 42 708 | 28 865 | |
| Ecarts de conversion passif | | | |
| TOTAL PASSIF | 71 847 | 92 119 | |
| Résultat de l'exercice exprimé en centimes | (65 615,09) | 26 593,44 | |
| (1) Dont à moins d'un an | 42 708 | 28 865 | |
| (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP | | | |
| ENGAGEMENTS DONNES | | | |

Mission de présentation des comptes annuels

Compte de Résultat

| Etat exprimé en euros | | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|---|-----------------|----------------|
| | | 12 mois | 12 mois |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | Ventes de marchandises, de produits fabriqués | | |
| | Prestations de services | 14 505 | 7 125 |
| | Productions stockée | | |
| | Production immobilisée | | |
| | Subventions d'exploitation | 193 789 | 191 960 |
| | Dons | | |
| | Cotisations | | 20 |
| | Legs et donations | | |
| | Autres produits de gestion courante | 372 | 81 |
| | Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges | 2 831 | 8 672 |
| | Autres produits | | |
| Total des produits d'exploitation | 211 497 | 207 858 | |
| CHARGES D'EXPLOITATION | Achats | | |
| | Variation de stock | | |
| | Autres achats et charges externes | 134 712 | 126 531 |
| | Impôts, taxes et versements assimilés | 157 | 983 |
| | Rémunération du personnel | 82 839 | 63 486 |
| | Charges sociales | 28 068 | 19 212 |
| | Subventions accordées par l'association | | |
| | Dotations aux amortissements et dépréciations | 340 | 340 |
| | Dotations aux provisions | | |
| | Autres charges | 4 | 5 |
| | Total des charges d'exploitation | 246 119 | 210 556 |
| 1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER | | (34 622) | (2 698) |
| Produits financiers | Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges | | |
| | Intérêts et produits financiers | 800 | 291 |
| | Dotations aux amortissements et aux dépréciations | | |
| | Intérêts et charges financières | | |
| Charges financières | 2 - RESULTAT FINANCIER | 800 | 291 |
| | 3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2) | (33 823) | (2 407) |
| Produits exceptionnels | Produits exceptionnels | | |
| | Charges exceptionnelles | 292 | |
| | 4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL | (292) | |
| | Impôts sur les sociétés | | |
| Charges exceptionnelles | (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs | | 29 000 |
| | (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées | 31 500 | |
| TOTAL DES PRODUITS | | 212 297 | 237 150 |
| TOTAL DES CHARGES | | 277 912 | 210 556 |
| EXCEDENT ou DEFICIT | | (65 615) | 26 593 |
| EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | PRODUITS | | |
| | Bénévolat | | |
| | Prestations en nature | | |
| | Dons en nature | | |
| | CHARGES | | |
| | Secours en nature | | |
| | Mise à disposition gratuite de biens et services | | |
| Personnel bénévole | | | |

Mission de présentation des comptes annuels

Nous dans l'avenir

2023

Dans le cadre de sa restructuration interne et au regard des expériences et défis des années précédentes, PSF s'est fixé des objectifs de développement à moyen terme afin de continuer à offrir un accompagnement adapté aux besoins des personnes en exil et aux acteurs. Les objectifs principaux du développement stratégique pour les années à venir sont :

- La stabilisation financière et l'augmentation de la capacité d'autofinancement

- L'augmentation des capacités dans tous les domaines d'intervention : soutien psychologique, accompagnement social, ateliers en groupe, renforcement des capacités.

La certification Qualiopi, la mise en place d'un site web et la recherche de sources de financement plus pérennes sont des actions prioritaires pour 2023.



Parole sans frontière

4, ruelle Pelletiers

6700 Strasbourg

03 88 14 03 43

secretariat@parole-sans-frontiere.org